

BULLETIN D'INSCRIPTION ETUDIANT ACTIF

Masterclass d'Orgue 2024



Les frais de participation de cette édition 2024 de la masterclass d'orgue en tant qu'**étudiant actif** s'élèvent à **250€**. Ces frais couvrent votre **inscription, les cours pour étudiants actifs et activités** organisées par l'association auxquels vous participerez. Ils couvrent également le repas de clôture du samedi soir. L'hébergement, le transport et les autres frais de repas **ne sont pas** inclus dans cette somme.

L'envoi de ce bulletin d'inscription devra être impérativement suivi du paiement dans un délai de **3 semaines**, nous vous confirmerons votre inscription par mail dès réception du paiement. En cas d'annulation jusqu'au 1er juillet l'association vous remboursera intégralement, au-delà l'association ne pourra vous rembourser que 50 % du montant. Enfin, plus aucun remboursement ne sera possible dès lors que la masterclass aura commencé, soit le mardi **16 juillet 2024 à 10h**.

En vous inscrivant à cette masterclass et en payant les frais d'inscription, vous acceptez tacitement les conditions établies ci-dessus.

Pour un paiement par chèque, rédiger un chèque de 250€ à l'ordre suivant : Association Oloron.Orgues puis à envoyer au **Trésorier** de l'association : **Olivier Piedfer, 6 avenue du 4 septembre, 64400 Oloron-Sainte-Marie**

Pour un paiement par virement, voici l'**IBAN** de l'association : **FR76 1333 5000 4008 2485 0048 421**

NOM :

Prénom :

Date de Naissance :

Adresse email :

Téléphone :

Adresse Postale :

Code Postal :

Ville :

Complément d'adresse :

Langue Parlée (si différente du français) :

Niveau Musical :

Règlement des frais d'inscription et de participation (250€) : Virement Bancaire

Chèque



BULLETIN D'INSCRIPTION AUDITEUR LIBRE



Masterclass d'Orgue 2024

Les frais de participation de cette édition 2024 de la masterclass d'orgue en tant qu'**auditeur libre** s'élèvent à **150€**. Ces frais couvrent votre **inscription, la possibilité d'assister aux cours des étudiants actifs et les activités** organisées par l'association auxquels vous participerez. Ils couvrent également le repas de clôture du samedi soir. L'hébergement, le transport et les autres frais de repas **ne sont pas** inclus dans cette somme.

L'envoi de ce bulletin d'inscription devra être impérativement suivi du paiement dans un délai de **3 semaines**, nous vous confirmerons votre inscription par mail dès réception du paiement. En cas d'annulation jusqu'au 1er juillet l'association vous remboursera intégralement, au-delà l'association ne pourra vous rembourser que 50 % du montant soit 100€. Enfin, plus aucun remboursement ne sera possible dès lors que la masterclass aura commencé, soit le mardi **16 juillet 2024 à 10h**.

En vous inscrivant à cette masterclass et en payant les frais d'inscription, vous acceptez tacitement les conditions établies ci-dessus.

Pour un paiement par chèque, rédiger un chèque de 150€ à l'ordre suivant : Association Orlon.Orgues puis à envoyer au **Trésorier** de l'association : **Olivier Piedfer, 6 avenue du 4 septembre, 64400 Orlon-Sainte-Marie**

Pour un paiement par virement, voici l'**IBAN** de l'association : **FR76 1333 5000 4008 2485 0048 421**

NOM :

Prénom :

Date de Naissance :

Adresse email :

Téléphone :

Adresse Postale :

Code Postal :

Ville :

Complément d'adresse :

Langue Parlée (si différente du français) :

Niveau Musical :

Règlement des frais d'inscription et de participation (150€) : Virement Bancaire

Chèque

